

CONSEIL D'ECOLE DU 08/11/22

Présents :

- Mr JOUHANNEAU, Maire de Coulanges Lès Nevers
- Mmes CHAUVET, ER-RIFI , JACQUET, MADI OUSSENI, PONCET, RIVAILLON et M^{rs} CHOUGNY et GILBERT, représentants des parents d'élèves
- Mmes CASTELLO, CLUZEAU, MARCHON, MONIER, REULLON, et ROCHE personnel enseignant
- Mme OLIVIER, DDEN

Absents excusés :

- Mme CHAUMEREUIL, IEN pré-élémentaire,
- Les membres du RASED,
- Mmes BACONNIER, PAGNEUX et SORINAS enseignantes
- Mme NAVARRE, conseillère municipale, adjointe à l'éducation (Conseil Municipal des Jeunes Coulangeois au même moment)

Élection des représentants des parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le 7 octobre 2022.

Nombre d'inscrits : 201. Nombre de votants : 116 Taux de participation : 57,71%. (stabilité)

Nombre de bulletins blancs : 21. Nombre de suffrages exprimés : 95.

Tous les sièges ont été pourvus.

Les six candidats suivants ont été élus et sont titulaires :

M^{mes} CHAUVET, ER-RIFI , JACQUET, RIVAILLON, MADI OUSSENI et M^r GILBERT

Les deux candidats suivants sont suppléants :

M^{me} PONCET et M^r CHOUGNY.

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre.

Les prochains conseils d'école auront lieu le **14 mars 2023** et le **29 juin 2023**.

Effectifs

PS/MS	MS/GS	CP	CE1/CE2	CE2/CM1	CM2
14PS/ 11MS	7MS/ 16GS	20CP	12 CE1/7CE2	6 CE2/ 16 CM1	21CM2
Total 25 élèves	Total 23 élèves	Total 20 élèves	Total 19 élèves	Total 22 élèves	Total 21 élèves

L'effectif total de l'école est **de 130 élèves**. Effectif en légère baisse par rapport à l'année dernière (-5).

Les prévisions pour l'année prochaine sont à la baisse. En comptant 15 rentrées de PS, la prévision est de 125 élèves. Baisse qui pourrait être problématique.

Le règlement d'école

Madame Cluzeau présente le règlement d'école.

Règlement intérieur adopté à l'unanimité.

Mise à jour du PPMS et sécurité

➤ **PPMS**

Le plan particulier de mise en sûreté a été mis à jour .

Le PPMS sert à : répartir les missions des personnels ; donner des recommandations générales selon les types de risques ; préciser les conduites à tenir en première urgence.

Rappel des exercices prévus

- exercice alerte incendie : évacuer les locaux en respectant des protocoles précis.
- exercice atmosphère viciée : se confiner dans des espaces identifiés dans le PPMS.
- exercice intrusion attentat : se mettre à l'abri, se cacher. (importance de diversifier les situations d'exercices afin d'apprendre à réagir à des risques qui peuvent prendre plusieurs formes.)

Un exercice alerte incendie a eu lieu le lundi 26 septembre. Tout le monde a été évacué en 1'20. RAS sauf qu'il a été très compliqué d'éteindre l'alarme incendie. Les boîtiers doivent-ils être vérifiés ?

Un premier exercice attentat aura lieu le 22 novembre. Scénario choisi : se mettre à l'abri. Se cacher 10 min sans faire de bruit, ce qui peut être long dans certaines classes...

Mme Rivaillon : Le PPMS est-il consultable par les parents ? Mme Cluzeau explique rapidement quels éléments se trouvent dans le PPMS.

Mme Cluzeau explique également le fonctionnement des fiches DUER.

➤ **Protocole sanitaire :**

Nous sommes au niveau socle (le même que pour toute la population).

Les élèves sont accueillis pour des cours en présentiel. Les activités physiques et sportives se déroulent sans restriction, en intérieur comme en extérieur. La limitation du brassage, des regroupements et des réunions n'est pas requise. En revanche, il demeure recommandé :

- un lavage régulier des mains ou la mise à disposition de solutions hydroalcooliques ;
- une aération régulière des locaux (10 minutes toutes les heures) ou la vérification du bon fonctionnement et de l'entretien des systèmes de ventilation mécanique ;
- un nettoyage quotidien et une désinfection régulière des surfaces et points de contact fréquemment touchés.

Les règles de contact-tracing applicables à l'école ou à l'établissement scolaire sont celles arrêtées par les autorités sanitaires pour les adultes et enfants en population générale.

Suite à la survenue d'un cas confirmé, la directrice d'école informe l'ensemble des familles de la classe concernée sans préciser l'identité de l'élève ou du personnel concerné.

Cette information mentionne le nom de l'école et vaut attestation pour la délivrance gratuite d'un autotest en pharmacie. Une preuve de la scolarisation de l'élève dans l'établissement concerné (livret scolaire, certificat de scolarité...) devra être présentée.

Les personnes en contact avec la personne testée positive à la Covid-19 sont invitées à réaliser un test de dépistage (RT-PCR ou test antigénique ou autotest) deux jours après avoir été prévenues.

Ces règles sont les mêmes pour tous quel que soit l'âge ou le statut vaccinal.

Projets

• **Projet jardin**

3 classes pour ce projet : la classe de CP, la classe de CE1-CE2 et la classe de CE2-CM1.

2 bandes de terre ont été motocultées par les services techniques de la mairie :

- une en limite de maternelle/élémentaire pour planter des petits fruitiers : groseilliers, framboisier, s...
- une en limite de butte pour de la jachère fleurie

Merci aux services techniques municipaux pour la réalisation de ces bandes de terre.

Réalisation d'un composteur : 3 séances avec Maxime Torriel de l'agropole du Marault (17 novembre, 1er décembre et 15 décembre)

Réalisation de 3 bacs à fleurs qui seront placés devant les classes sur la période janvier/février

L'essentiel du matériel a été acheté à Nièvre Eco Matériau et financé par la mairie (2500€) ;
Les enseignantes remercient la mairie pour sa participation et son aide.

• **Projet Musique CM2**

La classe de CM2 va s'engager dans un petit projet musical : le bruitage d'un extrait de film muet. Projet qui sera mené en collaboration avec madame Augendre conseillère pédagogique en musique.

• **Classe découverte :**

Il est prévu une classe verte à Baye pour les élèves de CP-CE1 et CE2. Cette classe verte aura lieu du mercredi 3 mai au vendredi 5 mai 2023 . **Elle concerne 45 élèves (pour l'instant deux réponses négatives)**

Cette classe verte aura lieu au centre Activital.

Plusieurs activités sont prévues : pêche, catamaran, activité environnement (faune, flore, mare) avec Instant nature.

Il est prévu 4 adultes accompagnateurs en plus des enseignantes et des animateurs du site.

Nous demanderons une participation de 45€ .

Dépenses	
Tarif hébergement + activités (2 séances de catamaran, 2 séances environnement avec instant nature, pêche encadrée par la FEDE 58)	8042,30 euros
Tarif transport	588,00 €
TOTAL	8630,3 euros
Financement	
Somme demandée aux parents (prévisionnel)	45 euros x 45 élèves = 2025 euros
Subvention région BFC	2 025,00 €
Financement commune	2 202,00 €
Reste à financer Coopérative scolaire	2378,3 euros

- **Piscine** : Tous les élèves de l'élémentaire bénéficient de séances de piscine :

1er trimestre : les classes de CM2 et CE1-CE2,

2ème trimestre : les classes de CP et CE2-CM1

Prochaine session d'agrément le 22 novembre.

Les MS et GS devraient bénéficier de séances quotidiennes pendant deux semaines au cours du mois de mai ou du mois de juin. Il y aura 34 enfants, avec une seule enseignante donc il faut des parents accompagnateurs.

Bilan et calendrier des sorties culturelles et sportives.

date	thème	classe(s)	observations
10/10/22	Spectacle de danse à la MAISON : <i>Voyage au bout de l'ennui.</i>	CE2-CM1	Très bien.
19/10/22	Jeux de pleine nature USEP hors temps scolaire.	Élèves licenciés des classes de CE1-CE2 et CP	Très bonne journée.
20/10/22	Spectacle musical à la Maison : le <i>Carnaval des animaux.</i>	CP	Très bien mais date pas très bien placée (vendredi après-midi avant les vacances...).

Activités prévues

date	thème	classe(s)
18/11/22	Cross de secteur	Classe de madame Monier
30/11/22	CROSS Usep Hors temps scolaire Decize	CM1-CM2 licenciés et CE2 licenciés de Madame Monier
06/12/22	Rencontre danses traditionnelles	classe de Madame Marchon
08/12/22	Rencontre danses traditionnelles	Classes de M ^{mes} Reullon et Roche
Fin décembre	Spectacle « <i>Forêt</i> » à la maison.	CE1 de Madame Reullon
Début janvier	Rencontre basket USEP (journée temps scolaire)	Classes de M ^{mes} Monier et Cluzeau
01/02/23	Rencontre USEP rouler glisser	PS-MS et GS licenciés
19/01/23	Rencontre Jeux de raquettes	Classe de Madame Castello
30/01/23	Rencontre USEP bal trad à Varennes Vauzelles (journée)	Classe de madame Cluzeau
01/03/22	Rencontre USEP Acrosports	CP – CE1 et Ce2 de Mmes Roche et Reullon

Le père Noël (si on en trouve un) viendra à l'école sur le temps scolaire le vendredi 16 décembre.

La fête du printemps aura lieu le vendredi 24 mars et la fête de l'école (jeux + spectacle) aura lieu le vendredi 16 juin après l'école.

Le thème de la fête du printemps est « l'Afrique ».

Le calendrier des sorties et manifestations sera donné aux parents courant novembre.

Bilan des trésoreries:

COOP Scolaire

Solde au 1er septembre 2022 : 8645.61€

Dépenses depuis le 1er septembre :

- affiliation à l'OCCE : 308.70€
- Bus école et cinéma de l'an passé : 120€
- Spectacles à La Maison : 100€ et 145€
- Acompte Classe découverte CP/CE1/CE2 : 1805.19€

Entrée d'argent : Participation des familles à la coopérative : 809€ (environ 59 familles).

Solde au 8 novembre 2022 : 6661.31€

Dépenses à prévoir :

- 500€ part restante pour la COOP.
- Spectacles à La maison de la culture (800€).
- Cinéma pour Noël.
- Versailles pour les CM1 CM2.

Association USEP :

cf annexe

Travaux

Madame Cluzeau remercie la commune pour les différents petits travaux d'entretien et pour la rénovation et l'isolation des plafonds des classes de CM2 et CE1-CE2.

Mr Jouhanneau : Il reste 2 classes dont les plafonds sont à refaire. Aussi, une classe sera réalisée aux vacances de Noël et une autre aux vacances de février. Il restera ensuite à reprendre le plafond de la salle des maîtres.

Questions diverses :

Point sur l'organisation du temps de cantine depuis le lundi 7 novembre :

Les animateurs qui encadrent les enfants sur le temps méridien sont :

- Karen PARDAL, agente municipale
- Augustin BOURCON, animateur sportif de l'ADESS, pour les élémentaires
- Lise CORBIER, animatrice de l'ADESS, pour les maternels.

Le service se déroule ainsi côté élémentaire :

- A 12h : l'appel sera effectué dès la sortie de classe par les animateurs, par secteur de couloirs (1^{er} service avec Karen côté garderie, et 2^{ème} service côté cour avec Augustin)
- Au 1^{er} service, sont accueillis en cantine les CP avec les CE2-CM1 de 12h10 à 12h55
- Au 2^{ème} service, sont accueillis en cantine les CE1-CE2 avec les CM2, de 13h05 à 13h50

Pour les maternels, une animatrice avec CAP AEPE a été demandée afin d'assurer un meilleur accueil des enfants, notamment après le repas en sieste dans la bibliothèque.

Mme Chauvet : Qu'est-ce qui a motivé ces changements ?

Mme Cluzeau : C'est sûrement pour l'appel dans les différentes classes, c'est plus pratique pour l'animatrice

de regrouper les classes qui se trouvent du même côté dans le couloir.

Mr Jouhanneau : C'est également pour le nombre d'enfants qui est de plus en plus important.

Mme Marchon : En maternelle, du temps est gagné sur le temps de sieste et le temps de récréation. Une personne de plus, ce n'est pas négligeable, c'est profitable pour tout le monde.

1. A destination des enseignantes :

- Les parents d'élèves souhaitent savoir quels activités et/ou spectacles sont prévus pour les fêtes de Noël ?

Pour l'instant aucun spectacle n'est prévu mais nous prévoyons d'emmener les enfants à une séance de cinéma (A voir selon les films proposés .Nous allons prendre contact avec le Mazarin très rapidement). En plus de la venue du Père-Noël, il y aura certainement un goûter.

Les parents proposent d'intervenir sur la journée en proposant différentes activités : lecture pour les petits, activités musicales, création d'un sapin collectif.

Mme Cluzeau : il serait intéressant de proposer d'élargir à tous les parents. Il faudrait qu'on le sache assez tôt pour qu'on puisse s'organiser, vous aider...

- Nous souhaiterions savoir si des mesures de sensibilisation sont mise en place par l'équipe éducative sur la question du harcèlement scolaire ?

Le harcèlement scolaire peut être abordé dans chaque classe selon la programmation prévue par les enseignantes en EMC .

La classe de CM2 commence un travail sur le cyber-harcèlement en lien avec le journal « 1 jour une actu ».

Pour la semaine des Valeurs de la République (décembre), nous allons travailler sur la gestion des conflits.

La directrice vient de recevoir une information sur le dispositif PHARE (programme de lutte contre le harcèlement à l'école). L'équipe éducative en prendra connaissance pour voir comment intégrer ce programme.

2. A destination de la commune :

- Les élèves n'ont plus l'autorisation d'apporter leur serviette pour la cantine. Est-il possible pour la mairie de prévoir l'achat et l'entretien de serviettes pour les élèves demi-pensionnaire ? A moins que le protocole sanitaire ne se soit allégé et que nous puissions redonner des serviettes ?

Le protocole sanitaire ayant été assoupli depuis la rentrée scolaire, Mr Jouhanneau indique ne pas être opposé au retour des serviettes en coton.

Il demande ce qu'en pense les parents d'élèves. Unanimement, ces derniers sont pour.

Mr Jouhanneau indique donc que cette solution va être prochainement étudiée par le service Enfance-Jeunesse.

-Est-il possible d'afficher le menu de cantine à l'entrée de l'école ?

Mr Jouhanneau indique que le menu du restaurant scolaire est consultable sur l'application smartphone « Illiwap » - station « Coulanges-lès-Nevers », ainsi que sur la page Facebook de la ville.

Plusieurs parents d'élèves indiquent qu'il serait bien que le menu soit consultable autrement que sur un écran.

Mr Jouhanneau indique que rien n'interdit aux parents d'imprimer le menu et de l'afficher chez eux.

Plusieurs parents d'élèves demandent s'il serait possible d'afficher le menu à l'entrée des écoles.

Mr Jouhanneau indique que oui. Il demandera au personnel des écoles d'afficher le menu sur le panneau d'information présents à l'entrée des écoles de la ville, à chaque début de mois (aux Saules comme à Malraux).

- La cabane de la cour des maternelles n'a pas été remplacée. De nouveaux jeux pour les élèves sont-ils prévus et sous

quels délais ?

Mr Jouhanneau est conscient de l'ancienneté des jeux présents dans la cour de l'école maternelle et du non-remplacement de la cabane retirée pour des raisons de sécurité, dans le mandat précédent.

Aussi, il indique qu'il est envisageable d'étudier l'installation de nouveaux jeux à court terme (dès début 2023). Il propose pour cela de monter un groupe de travail sur le sujet. Groupe de travail qui serait notamment composé de parents d'élèves volontaires, de la Directrice de l'école des Saules, des enseignantes de maternelle et de la responsable de l'enfance-jeunesse – Mme Pilorge (pour l'ALS)

-La cour des primaires dispose que d'un banc. Est-il possible d'installer plusieurs bancs sur divers espaces de la cour ?

Mme Cluzeau : Nous souhaiterions réaliser des bancs (type, banc de l'amitié...), bancs que nous souhaiterions peindre avec les enfants pour la semaine des valeurs de la République.

Mr Jouhanneau émet un avis favorable.

- Les abords de l'école font l'objet de plusieurs demandes et remarques sur la sécurité, le manque de place et l'incivilité. (Les parents d'élèves souhaitent présenter ces différents points et échanger sur ces questions ?) Nous savons que l'aménagement sera réalisé dans les années à venir mais pourrions-nous réfléchir, sensibiliser, construire ensemble (enseignants/mairie/parents d'élèves/élèves) des actions concernant la sécurité et l'incivilité.

Mr Jouhanneau rejoint le constat des parents d'élèves sur le manque de civisme de certains au quotidien, notamment lorsqu'ils sont au volant de leur voiture, mais nuance ce constat du fait de la configuration actuelle des abords de l'école et par le faible nombre de places de stationnement à disposition des parents d'élèves.

Il indique également avoir remarqué l'augmentation du nombre de familles venant à pied à l'école le matin, depuis que les trottoirs de la rue des Hâtées ont été rénovés, il y a deux ans.

Mr le Maire rappelle une nouvelle fois que la meilleure solution réside, avant tout, dans la réalisation d'un plus grand parking à l'arrière et/ou sur le côté de l'école. Ce projet est programmé et verra le jour à moyen terme avec le projet d'éco-base de loisirs aux Saules (projet en cours de conception pour l'heure).

En attendant cet aménagement d'envergure, et pour répondre à la sollicitation des parents d'élèves, il propose l'instauration d'un groupe de travail sur le sujet. Groupe de travail qui serait composé de parents d'élèves volontaires, de la Directrice de l'école des Saules et des enseignantes, et qui aura pour ambitions d'imaginer la réalisation d'ajustements à court terme.

Fin de la réunion : 20h15.